



# Confédération paysanne de Touraine

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleur-se-s

La Conf' de Touraine œuvre depuis plus de 30 ans pour défendre une **agriculture paysanne** permettant à un maximum de paysan·nes, répartis sur tout le territoire, de vivre décemment de leur métier, en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation de qualité, sans remettre en cause les ressources de demain. Nous vous proposons d'adhérer pour 2020, pour nous rejoindre et développer ensemble l'agriculture paysanne sur nos territoires !

## ÊTRE ADHÉRENT VOUS PERMET :

- **D'être EN CONTACT** avec les autres paysan·ness du département, de toutes les productions, pour partager nos questions, nos préoccupations, nos valeurs et nos idées d'actions.

*Adhérer, c'est partager des idées et les réalités de nos fermes !*

- **D'être DÉFENDU** sur des questions réglementaires, techniques, sanitaires ou encore de statut : on a tou·tes besoin un jour d'être informé, conseillé, défendu, parfois même en justice.

*Adhérer, c'est ne plus être tout seul·e !*

- **D'être REPRÉSENTÉ** dans la presse et en Safer, CDOA, Chambre d'agriculture, au Conseil départemental, etc. Dans toutes les instances où se décident nos conditions de travail et l'avenir de l'agriculture, les paysans de la Conf' défendent une agriculture paysanne, pour plus de justice sociale et de solidarité.

*Se syndiquer, c'est anticiper, ne pas subir !*

- **D'AGIR** : chacun·e de nous peut proposer des sujets de mobilisation et peut relayer ou participer aux actions syndicales. Le syndicat c'est l'affaire de toutes et tous, dans le respect des choix et possibilités de chacun·e.

*Relayer des appels à mobilisation ou y venir ponctuellement, c'est déjà agir !*

## VOTRE ADHÉSION PERMET AU SYNDICAT :

- d'avoir du poids grâce à un nombre important d'adhérents soutenant l'agriculture paysanne,
- de réaliser et vous envoyer une feuille info et un journal trimestriel Demain paysan,
- de financer défense individuelle et défense des intérêts collectifs et de l'avenir des paysans,
- d'organiser des événements : AG, fermes ouvertes, réunions publiques...
- de rémunérer du temps salarié : veille, envoi d'infos, animation de la structure et des actions.

## BULLETIN D'ADHÉSION 2020

Je souhaite adhérer à la Confédération paysanne de Touraine en tant que :

- paysan·ne en activité : 90 €
- paysan·ne installé·e depuis moins de 4 ans : 40 €
- paysan·ne en activité, petit budget : 30 €
- paysan·ne retraité·e : 50 €
- GAEC, EARL : 90 € pour le 1er associé·e, 60 € pour les suivant·es
- paysan·ne avec une cotisation de soutien : à partir de 100 €

*L'adhésion inclut l'abonnement au journal trimestriel Demain paysan et à la feuille d'information électronique mensuelle ADEAR/Conf'*

Prénom, nom : .....

Adresse : .....

.....

Nom de l'exploitation : .....

Production : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Sujets d'intérêts : .....

Date : .... / .... / ....

Bulletin à retourner avec votre chèque à :

**Confédération paysanne de Touraine**  
8 allée des rossignols,  
37 170 CHAMBRAY-LES-TOURS

Contact pour plus d'infos :

02 47 28 52 16

[indre-et-loire.confederationpaysanne.fr](http://indre-et-loire.confederationpaysanne.fr)

[contact@confederationpaysanne37.org](mailto:contact@confederationpaysanne37.org)

